



Achat salon impossibilité d'etre livré

Par **francar**, le **28/02/2013** à **11:16**

Acheté un salon chez Decorum Montreuil lors de la foire d'Amiens en JUIN 2012 à livrer 1/11/2012,versé 1000€ d'acompte.

Non livré en novembre 2012,malgré 3 courriers rc dont le dernier le 30 janvier 2013,pas de suite,1 réponse téléphonique sur une douzaine d'appels sans suite,répons e il va arriver,refuse de me rembourser mon acompte malgre leurs conditions gene rales qui precise qu'apres une mise en demeure de remboursement(faite par rc le 24/11/2012) il dispose de 60 jours pour livrer et au dela le client peut exiger le remboursement,COURRIER de 31/1/2013 en rc les 60 jours etant passés depuis le 24/01/2013,pas de suite passe sur place ce mercredi pour récupérer mon acompte fin de non recevoir.Que puis tenter pour me faire rembourser
Merci de votre réponse